



Je n'arrive pas a me faire indemniser suite a un at qui date de 4

Par **irmat49**, le **09/06/2011** à **16:27**

Bonjour,
j'ai subi un accident de la route il y a 4 ans dans le cadre du travail.

je garde des séquelles dont une IPP a 15 % sur une cheville.

J'ai confié mon dossier de défense a une association AAIDVA à Versailles qui m'a pris des cotisations m'a fait payer un médecin contre expert qui ne m'a pas défendu etc Pui splus de nouvelles d'eux

Rien a part une légère indemnisation en attente de règlement definitif je n'ai rien reçu depuis.

Je suis suite a cet accident aujourd'hui sans emploi car j'ai été licencié pour inaptitude au poste et bientôt en fin de droit ASSEDICS!!

Je ne sais plus a qui m'adresser pour me défendre et toucher de l'assurance de ma boite le préjudice qui m'est du !!

de plus je n'ai pas les moyens de me payer un avocat !!!

si vous pouvez m'aider me conseiller reprendre mon dossier

Merci
CDT

Didier